

Le gouverneur Desforges-Boucher au ministre

Isle de France, le 8 juin 1767

Service Historique de la Défense, département Marine à Brest, Ms.89, n°2

Arrivée de MM. Dubreuil, Yzarne, Gonet et Chevreau. Le gouverneur Desforges fait part aux habitants de l'édit de rétrocession des îles au Roi.

A l'Isle de France, le 8 juin 1767

Monseigneur,

Par l'arrivée à cette île du vaisseau *le Duc de Choiseul*, le 23 avril dernier, j'ai reçu la lettre en date du 30 octobre dont il vous a plu de m'honorer. Sur ce vaisseau sont arrivés soixante hommes de la légion commandés par M. de Launay qui avait avec lui le Sr Berthelot sous-lieutenant, le quartier-maître et quarante hommes ayant passé à Cadix sur le vaisseau *le St-Louis*. *Le marquis de Sancé* a entré dans ce port le 15 de mai et y a débarqué son détachement commandé par M. de Filzgerale qui avait avec lui le Sr Guyot, sous-lieutenant.

Le St-Louis quoique parti le premier du port de Lorient n'est arrivé ici que le 29 de mai, et y a débarqué le quartier-maître et les quarante hommes de la légion qu'il avait pris à Cadix. Tous ces détachements sont arrivés ici en bonne santé, et dès l'instant de leur débarquement je les ai fait loger dans des casernes neuves auxquelles je faisais travailler depuis un an avec de très faibles moyens. Ils y sont très bien et n'ont aucune communication avec les soldats de la Compagnie. Je me fais un devoir de vous rendre compte, Monseigneur, de la bonne discipline et du bon ordre que M. de Launay et MM. les officiers ont fait observer à leurs troupes dans tout le cours de la traversée.

Les effets embarqués sur ces vaisseaux pour les troupes de Sa Majesté sont arrivés en très bon état ; je les ai fait déposer dans des magasins séparés, à l'exception du vin qui a été mis dans la cave de la Compagnie, seul endroit où j'ai pensé qu'il pourrait se mieux conserver.

J'ai remis, Monseigneur, à M. Goupil le paquet que vous m'avez adressé pour lui, lequel contenait aussi la commission de capitaine, et je l'ai fait reconnaître en cette qualité. Cet officier que je connais beaucoup pour avoir servi avec lui dans l'expédition de M. de La Bourdonnais aux Indes, est un homme d'un vrai mérite, très capable de faire observer la plus exacte discipline à la troupe qu'il commande.

J'avais aussi fait travailler avant l'arrivée des vaisseaux aux réparations nécessaires à l'hôpital, de sorte qu'il est actuellement en état de recevoir six cents hommes qui n'y manqueront de rien, aux médicaments près dont il ne nous a été fait aucun envoi depuis nombre d'années.

Par *le St-Louis*, Monseigneur, j'ai reçu votre dépêche en date du 7 août 1766 contenant copie des instructions de MM. Gonet et Chevreau. Ces Messieurs, ainsi que MM. Dubreuil et Yzarne¹, sont arrivés en parfaite santé. Le lendemain, 30 mai, j'ai fait lire, publier et afficher l'édit du mois d'août 1764 qui ordonne la rétrocession des îles de France et de Bourbon à Sa Majesté, et le même jour, MM. Gonet et Dubreuil ont commencé la visite du château servant de gouvernement, et des meubles qu'il contient qui, en vérité, sont pitoyables. Ces Messieurs continuent journellement leurs visites et inventaires de ces meubles et immeubles appartenant ci-devant à la Compagnie, conjointement avec M. Denis, son commissaire et son préposé à cet effet. Tout se passe, Monseigneur, avec toute l'honnêteté, et la conciliation que vous pouvez désirer. En mon particulier, je suis très flatté d'avoir à traiter avec M. Gonet qui est homme d'esprit, de mérite, et plein de zèle pour le service de Sa Majesté. J'ose vous assurer, Monseigneur, que ces Messieurs me verront aller au-devant de tout ce qui leur sera

¹ ou Yzarn ou Isarn.

agréable, et rempli du même zèle qu'eux pour tout ce qui pourra concourir au bien du service du Roi. Nous nous conformerons avec la plus scrupuleuse exactitude au contenu de vos instructions.

Je suis pénétré, Monseigneur, des marques de confiance que vous voulez bien me donner dans cette occasion ; je ferai en sorte de les mériter par mon exactitude à remplir vos vues, ne désirant rien tant que de me rendre digne de votre bienveillance, et des grâces de Sa Majesté.

Tous les habitants des Isles de France et de Bourbon, Monseigneur, sont au comble de leur joie de la faveur qu'il a plu à Sa Majesté de leur faire en les prenant immédiatement sous sa protection royale. Ils ne bénissent pas moins la Providence de vous avoir pour protecteur et pour Père : ce sont leur propre expression, je ne leur sers ici que d'organe, tous sont les plus soumis et les plus fideles sujets du Roi. Ils ont donné des marques de leur zèle dans tous les temps et particulièrement pendant le cours de la dernière guerre ; je leur ai annoncé de votre part la plus grande bienveillance, la liberté du commerce dans toutes les parties de l'Inde, et la réception de leurs grains dans les magasins de Sa Majesté. Je ne cesse de les encourager à en augmenter la culture, les assurant qu'ils seront payés en argent effectif, la piastre à raison de cinq livres cinq sols.

Ces deux îles, Monseigneur, sont bien dignes du coup d'œil et de la protection d'un grand ministre tel que vous. Elles sont susceptibles de toutes espèces de cultures et d'accroissement : le café, la cannelle de l'espèce de Ceylan, le poivre de l'espèce de la côte Malabar, le coton de la plus belle espèce, y réussissent également bien. Ce sont des objets encore au berceau, mais susceptibles de la plus grande extension. Depuis mon séjour ici, j'ai multiplié la plantation de cannelle dont je n'ai trouvé que trois à quatre pieds ; elle vient également bien par toute l'île, en arbres, en taillis et en charmilles ; en la semant de grains on peut la couper au bout de trois ans.

J'ai fait venir l'année dernière des plants de poivrier de la côte Malabar, et j'en attends encore cette année ; je les ai multipliés au jardin du Réduit, et j'en fais donner successivement des plants aux habitants des différents quartiers de l'île ; au bout de trois ans le poivrier rapporte : ces deux objets méritent bien d'être suivis.

Nous avons ici les fruits de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique. Le sol n'y refuse rien, il ne demande qu'à être travaillé : la Compagnie des Indes n'a jamais connu le prix de ces deux belles colonies. L'Isle de France doit devenir un jour le Batavia et le boulevard des Français dans cette partie du monde, et la fertile île de Bourbon le grenier d'abondance.

Voilà en abrégé, Monseigneur, le compte que je dois vous rendre du parti qu'il sera possible de tirer un jour de ces deux îles situées dans le plus beau et le meilleur climat possible.

Je suis avec respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Desforges-Boucher

* * *